



MAIRIE DE CAMPAN
HAUTES-PYRÉNÉES

Conseillers en exercice : 15
Nombre de présents : 13
Nombre de votants : 14
Pour : 14
Contre : 0
Abstention : 0

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 23 avril 2026
(Date de convocation : 17 avril 2026)

Délibération N°20260423-4

Le vingt-trois avril deux mille vingt-six à 20h30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie de Campan, en séance publique, sous la présidence de M. Alexandre Pujo-Menjouet, Maire,

Étaient présents :

Alexandre PUJO-MENJOUET ; Dominique BORGELLA-ADJUDANT ; Etienne LAY ; Aurore VILLE ; Thibaut MAURIN ; Sarah LAGUERRE ; Sylvain SALIGOT ; Mélissa PUJO-MENJOUET ; Jean-François RABAUD ; David LAFFAILLE ; Marie VIDAL ; Stephen GAYE-METOU ; Sarah GRANDSIMON ; David MAPPA formant le quorum des membres en exercice.

Étaient absents :

Viviane TORNÉ ayant donné procuration à Jean-François RABAUD

Objet : APPROBATION DES BUDGETS PRIMITIFS 2026

Monsieur le Maire rappelle que les budgets présentés ont été stabilisés lors de la dernière commission finances et se présentent comme suit :

- **Budget principal**
 - Section de fonctionnement : 3 783 368.17 €
 - Section d'investissement : 3 815 909.58 €
- **Budget annexe eau & assainissement**
 - Section de fonctionnement : 816 443.40 €
 - Section d'investissement : 251 049.44 €
- **Budget annexe Lotissement le Clos du Haillas**
 - Section de fonctionnement : 192 750.00 €
 - Section d'investissement : 177 055.27 €

Le Conseil Municipal après délibération et à l'unanimité :

- **Article 1^{er}** : approuve le budget primitif 2025 du budget principal
- **Article 2** : approuve le budget primitif 2025 du budget annexe eau & assainissement
- **Article 3** : approuve le budget primitif 2025 du budget annexe du Lotissement le Clos du Haillas

Date affichage : 27/04/2026

Le Maire
Alexandre Pujo-Menjouet